

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 novembre 2025

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le mardi 25 novembre 2025 sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLIET Gisèle, DOIX Thierry, ROUX-NOUVEL Florence, VINCENZI Walter, DUC-GONINAZ Guy, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette (arrivée à 19H45), BLANC Nicolas,

ABSENTS : Mmes HORNECKER Justine et PALLUEL-BLANC Célia (excusée), M. MENOTTO Sylvain.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MIRABAIL Jean-Pierre

Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouvert la séance du Conseil municipal.

Validation du plan de secours

Le Conseil prend connaissance du plan de secours préparé par la SEMAB qui définit les moyens mis en œuvre sur le domaine skiable et rappelle que la direction des opérations de secours est sous la responsabilité du Maire et de Monsieur Jérôme C HOUDIN, directeur de la SEMAB, désigné comme responsable de la sécurité du domaine. Le plan de secours est validé à l'unanimité.

Validation des tarifs de secours héliportés et approbation de la convention à intervenir avec le SAF

Le Conseil prend connaissance des tarifs des secours héliportés (prestataire SAF) pour la saison à venir (77,47 € HT par minute de vol) et autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le SAF.

Validation des tarifs du SDIS (transport vers le cabinet médical ou le centre hospitalier)

Le Conseil prend connaissance et valide les tarifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour les transports des blessés du domaine skiable, depuis le bas des pistes au cabinet médical (245 € par prestation) ou au centre hospitalier (384 €) pour la saison à venir.

Marque beaufortain : affectation de crédits

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2024, la convention établie entre les 4 communes du beaufortain et les deux offices de Tourisme (Arêches Beaufort et Les Saisies), destinée à organiser la mise en œuvre de la Marque Beaufortain a été validée, permettant ainsi d'une part, une gestion de proximité des actions de promotion touristique du territoire du Beaufortain, d'autre part de contribuer à la cohésion des deux offices de tourisme grâce à un travail en commun.

Pour l'année 2025, les actions réalisées concernent notamment le soutien aux ambassadeurs, les actions de communication, la participation aux évènements et aux salons permettant ainsi la promotion du Beaufortain. Une première affectation de crédits a été décidée en juin 225 pour un montant de 110 000 €.

Le Conseil prend connaissance de la nouvelle proposition de répartition du solde de l'enveloppe attribuée par Arlysère Agglomération (85 000 €), et valide à l'unanimité cette dernière.

Validation de la composition de la Team Arêches Beaufort pour 2026 et du budget associé

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2019, les contrats de parrainage avec les sportifs de haut niveau constituant la Team Arêches-Beaufort sont établis entre l'Office de tourisme et les sportifs dans le cadre d'un budget affecté par la Commune de Beaufort.

Le Conseil entend le bilan des actions réalisées, prend connaissance des demandes de renouvellement des contrats et des demandes nouvelles et confirme à l'unanimité la validation d'une enveloppe de 19 500 € à attribuer à l'Office de tourisme en 2026 pour 8 contrats.

Les sportifs soutenus sont :

- 5 membres des équipes de France (Axelle GACHET-MOLLARET, Xavier GACHET, William BON-MARDION (ski alpinisme), Célia HENAFF (biathlon), Chloé PINTO (ski nordique et biathlon handisport) et Gustave BLANC (cyclisme)).
- 2 ambassadeurs : Rosalie ODILE (biathlon), Melvyn Cavagnoux (Athlétisme),

La diversité des sports pratiqués par les athlètes de la Team permettra notamment de bénéficier de retombées importantes en termes d'image et de promotion du territoire.

La commission souhaite réserver une enveloppe de 1 000 € pour soutenir des jeunes dans le cadre du dispositif des lauréats (athlétisme, équitation, natation, ski alpin), dispositif qui pourrait être réfléchi en partenariat avec le Collège.

Préparation de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Domaine skiable : engagement de la démarche

M. le Maire présente au Conseil la proposition d'intervention du cabinet DGIT (Développement et Gestion Industrielle et Touristique) qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la procédure de Délégation de Service Public pour l'exploitation du domaine skiable d'Arêches Beaufort, procédure qui doit être réalisée avant novembre 2028.

Cette mission, d'un coût de 13 350 €, permettra de disposer des éléments techniques et financiers nécessaires pour préparer la consultation.

Le Conseil valide à l'unanimité l'engagement de cette démarche stratégique pour la station.

Tour Auvergne-Rhône-Alpes 2026 : validation du budget consacré à l'accueil du départ de course

Après avoir pris connaissance de la proposition d'ASO (Amaury Sport Organisation) d'organiser le départ de la dernière étape du Tour Auvergne-Rhône-Alpes 2026 à Beaufort (avec une montée à Roselend par le Col du Pré) le dimanche 14 juin 2026, le Conseil valide à l'unanimité l'engagement de la commune en faveur de l'accueil de cet évènement, bénéfique pour le territoire notamment en termes de retombées médiatiques (étant précisé que la fermeture de route sera limitée à une durée de 3 heures). La participation financière de la commune sera ramenée à 12 500 € grâce à une participation d'Arlysère du même montant.

Transfert par Arlysère à la commune des bornes interactives

Le Conseil valide à l'unanimité la cession gratuite par Arlysère, à compter du 1er janvier 2026, de l'écran multifonctions installé dans la salle du Conseil Municipal permettant les visioconférences et projections, ainsi que la borne d'information, cette cession entrant dans le cadre de la valorisation des biens publics.

Décisions modificatives budgétaires

Le Conseil valide les décisions modificatives budgétaires aux budgets général et domaine skiable, portant sur l'intégration d'une recette supplémentaire liée à la redevance versée par la SEMAB au regard du chiffre d'affaires réalisé la saison dernière). La redevance de l'année 2025 est ainsi de 449 575 € (supérieure de 87 000 € au prévisionnel) et permet de réduire d'autant la subvention d'équilibre à verser au budget annexe domaine skiable par le budget général.

Attribution des dotations en faveur des coopératives scolaires

Madame Florence ROUX-NOUVEL, élue déléguée, présente le travail de la Commission éducation s'agissant des dotations financières pour permettre le fonctionnement des coopératives scolaires des deux écoles pour un montant total de 14 460 €.

Le financement des transports pour le ski, la piscine et les activités culturelles est toujours supporté par la collectivité.

Convention avec la SAS DEVILLE pour une prestation de déneigement

Le Conseil prend connaissance de la convention de prestation établie entre la SAS DEVILLE et la Commune de Beaufort, convention permettant la mobilisation d'un chauffeur pour assurer le déneigement et valide cette dernière à l'unanimité, le tarif horaire restant fixé à 65 € HT avec un forfait mensuel.

Tarifs des prestations communales pour 2026

Le Conseil actualise, à compter du 1^{er} janvier 2026, les montants des droits, redevances et prestations communales avec une augmentation moyenne de l'ordre de 2 %.

Information sur l'évolution des tarifs du chauffage urbain

Le Conseil décide de reporter cette décision au prochain Conseil, le temps de finaliser l'analyse financière.

Admission en non valeur produit irrécouvrable

Le Conseil valide la liste des admissions en non-valeur d'un montant de 1896,65 €.

Validation de la convention avec l'AAB pour l'accueil de loisirs et du budget associé

Après avoir pris connaissance des échanges intervenus avec les représentants de l'Association d'Animation du Beaufortain, gestionnaire du service d'accueil de loisirs les mercredis (compétence communale), le Conseil valide (une abstention) la convention en ramenant sa durée à 2 années (soit jusqu'au 31 décembre 2026) étant précisé que le financement de chaque commune est établi sur la base d'une part fixe (47,6 % pour Beaufort) et d'une part variable (calculée en fonction du nombre d'enfants accueillis par commune, au réel). La participation financière de Beaufort s'élève en application de ces critères, pour 2025 à 19 000 €.

Au regard du cout de ce service important pour la collectivité, il conviendrait d'inciter les familles à privilégier les activités associatives les mercredis.

Déclarations d'intention d'aliéner

M. Thierry DOIX sort de la salle

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de biens situés à Beaufort.

Entretien des terrains pentus : attribution des aides financières

Le Conseil prend connaissance et valide à l'unanimité la répartition des aides communales en faveur des agriculteurs ayant signé une convention d'une durée de 5 ans, avec la Commune et le GIDA pour l'entretien des terrains pentus (pentes supérieures à 45%), étant précisé que le budget annuel affecté à cette action est limité à 10 000 €.

Une surface de plus de 77 hectares a été entretenue en 2025 par 14 exploitants représentant un total d'aide de 9 909 € (128 € par hectare).

Vente d'une parcelle de terrain aux Curtilletts

Le Conseil valide à l'unanimité la vente à M. et Mme Alain CHAUCHAIX, de la parcelle communale n° 469, section C, située au lieu-dit Les Curtilletts, contiguë à leurs parcelles. La parcelle communale d'une superficie de 33 m² sera vendue au prix de 65 € le m² soit un prix total de 2 145 €, les frais liés à l'acte étant pris en charge par les acquéreurs.

Autorisation dépassement contingent heures supplémentaires personnel communal lors de conditions climatiques exceptionnelles (neige-verglas)

Le conseil autorise le dépassement du contingent mensuel de 25 heures supplémentaires pour le personnel communal en charge de la viabilité hivernale, sans pour autant dépasser l'horaire hebdomadaire de 48 heures, cette dérogation étant accordée pour conditions climatiques exceptionnelles, des mois de novembre 2025 à avril 2026.

Convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels

Le Conseil valide la nouvelle convention établie avec le Centre de Gestion de la Savoie permettant l'intervention du conseiller de prévention des risques professionnels au sein des services de la collectivité, étant précisé que la commune ne dispose pas d'agent dédié à cette mission.

Adhésion au contrat d'assurance groupe du CDG73 pour la couverture des risques statutaires

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics de la Savoie pour la période 2026-2029, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie a lancé un marché public. L'offre retenue est celle du groupement d'entreprises conjoint constitué des sociétés DIOT SIACI / GROUPAMA.

Le Conseil approuve cette adhésion au contrat groupe pour la couverture des risques statutaires.

Modification du temps travail d'un agent scolaire

Le Conseil valide l'augmentation du temps de travail d'un agent au sein du service scolaire qui s'est vu confier une activité périscolaire en plus de ses tâches quotidiennes.

Avis sur organisation du rallye du Beaufortain

Le club auto sport du beaufortain organise le samedi 2 mai 2026 le 21-ème rallye régional du beaufortain sur 2 secteurs : 3 passages sur la spéciale des Villes et 3 passages sur la spéciale d'Arêches Beaufort, cette proposition d'organisation étant liés aux travaux qui seront réalisés par la Département sur le pont d'Hauteluce empêchant l'organisation d'une spéciale depuis Hauteluce.

Après débat portant notamment sur l'impact des fermetures de routes et sur les retombées du rallye sur le territoire, le Conseil donne un avis de principe favorable en faveur de son organisation.

M le Maire rappellera aux organisateurs la nécessité de prévenir les riverains le plus en amont possible de l'évènement.

Décision d'engager un contentieux s'agissant des tarifs de l'eau et de l'assainissement validés par Arlysère pour 2026

M. le Maire rend compte au Conseil des échanges intervenus lors du Conseil communautaire au cours duquel les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2026 ont été validés, les deux représentants de la commune de Beaufort (M Christian FRISON ROCHE et Mme Gisèle MOLLIET), ayant voté contre. Il rappelle qu'au cours de ce mandat, la question des tarifs pour les habitants de la commune de Beaufort, a fait l'objet de nombreux échanges. Le souhait de M le Maire consiste à retrouver de l'équité dans le système établi par Arlysère agglomération (entre zones rurales, urbaines, touristiques).

Il précise avoir fait réaliser une analyse juridique relative à cette question.

Suite au débat portant notamment sur l'intérêt d'engager un contentieux avec Arlysère à ce sujet, le Conseil, à l'unanimité, valide l'envoi d'un courrier et d'une délibération motivée à Arlysère, demandant un rééquilibrage des tarifs de l'eau.

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- une réunion relative à la procédure d'urbanisme pour les chalets d'alpage est organisée par la DDT le vendredi 5/12/2025 (M le maire participera),
- la commission de sécurité préalable à l'ouverture de la station aura lieu le mardi 2/12/2025,
- le comité de pilotage de l'Espace valléen se réunira à Beaufort lundi 1^{er} décembre avec au programme, la visite de l'espace muséal de la Cayère, en cours de travaux, ce projet ayant été soutenu financièrement par le contrat,
- le Conseil d'Administration de la SEMAB se réunira le lundi 01 décembre 2025
- la réunion des personnes publiques associées préalable à l'enquête publique de la révision alléger du PLU aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2025, l'enquête démarrant le 26 décembre prochain,
- une réunion relative au diagnostic du territoire dans le cadre de la révision du SCOT est prévue le mercredi 26/11/2025,
- les opérations de curage aux Iles sont en cours par le SMBVA (4 000 m³ de matériaux sur les 20 000 m³ évacués seront déposés au moulin du Pont pour les besoins de la commune de Beaufort)
- la présentation par AGATE du projet de loi de finances 2026 sera suivie d'une réunion d'analyse financière le 15 janvier 2026, en préalable au vote des Budgets primitifs 2026,
- projet de logement l'EPICEA : 13 appartements dont 1 dédié à un espace d'animation sont en cours de réalisation,
- M le Maire et M. MIRABAIL Jean Pierre dressent le bilan du Congrès des maires de France,

Comptes-rendus des Commissions

Commission travaux :

la réhabilitation du 1^{er} pont au Planay est terminée, les enrobés restent à suivre, M Thierry DOIX, adjoint aux travaux, rend compte des échanges intervenus lors de la réunion de déneigement avec les agents des services techniques : il souhaite une priorisation des heures consacrées aux travaux par rapport à l'animation (50% des heures effectuées par les Services techniques étant consacrées aux animations) Travaux de la Cayère : la pose des fenêtres sera réalisée avant la fin de l'année,

Domaine skiable : divers travaux ont été réalisés sur les pistes (secteur Rognoux, Boulevard de liaison...)

Les travaux du lâcher sous poulie ont été réceptionnés par le STRMTG, Un glissement de terrain est survenu à l'arrivée du TSD de Piapolay et a été suivi de la création d'un merlon de protection

L'ouverture anticipée du domaine skiable est prévue les WE des 6/7 décembre et 13/14 décembre.

Culture

Hors saison musicale a offert en remerciement à la commune un book,

Le parcours de marche à l'EPHAD a été inauguré récemment,

Garderie d'Arêches : le recrutement permettant d'atteindre une capacité d'accueil de 24 enfants est en cours.

Les dossiers de demande de subventions inter communales ont été vues en commission avec les autres communes, une réunion de la commission via associative traitera les

dossiers de subventions communales le 9/12/2025 (afin de préparer les décisions du Conseil Municipal du 15 décembre).

Action sociale/Ecoles

Le CA du CCAS s'est réuni le 18 novembre dernier,

Association Transbeaufortain : un financement exceptionnel de 4 000 € a été sollicité auprès des communes du territoire. Le CCAS est sur le principe favorable à une aide de 2 000 € étant précisé qu'Arlysère a également été sollicitée.

Une réunion relative au projet de végétalisation de la cour d'école de Beaufort est sollicitée par les enseignants et parents d'élèves.

Le défi anti-gaspi est reconduit au sein des 2 écoles de la commune

Agriculture

Le bilan de l'été avec les agriculteurs et les organisateurs de trail est prévu le mardi 2 décembre,

La convention avec la SAFER relative à la gestion du foncier est à renouveler

L'évaluation intermédiaire du label Flocon vert est prévue jeudi 27 novembre

Tourisme

Les chiffres prévisionnels de fréquentation pour la saison d'hiver à venir sont bons (perspective de +2% sur la saison).

M. Nicolas BLANC souhaite réagir à l'intervention de M. Thierry DOIX au sujet du temps passé par les Services techniques en appui aux évènements en précisant l'impact sur la vie des villages et l'économie locale de ces évènements,



**LES PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AURONT LIEU LE LUNDI
15 DECEMBRE 2025, LUNDI 26 JANVIER 2026 et LUNDI 23 FEVRIER 2026**